Commune de Guillaucourt

Mail : commune.deguillaucourt@orange.fr
Site : https//www.guillaucourt.fr
Facebook : Mairie de Guillaucourt

Lettre d'information aux habitants - N°93
Octobre 2026

Madame, Monsieur,

1°) Usage de la trottinette et arrêté départemental

A plusieurs reprises nous avons été interpellés sur l'utilisation des trottinettes dans le village. Jusqu'au mois de juillet aucune législation précise n'existait concernant l'utilisation de ces engins. La préfecture de la Somme a donc pris un arrêté réglementant l'usage des trottinettes. Voici les grandes lignes de cet arrêté. Dorénavant, l'arrêté préfectoral rend **obligatoire** le port du casque pour les utilisateurs de trottinettes électriques. Cette mesure vise à renforcer la sécurité des usagers et à prévenir les conséquences des accidents.

Au-delà de l'obligation, le casque constitue une protection essentielle : un équipement simple qui peut réduire considérablement les risques de blessures à la tête en cas de chute ou de collision.

Concernant les principales règles de bonne utilisation il convient de respecter les dispositions suivantes : être âgé d'au moins 14 ans pour conduire une trottinette électrique, ne pas transporter de passager, respecter la vitesse maximale de 25 km/h, ne pas utiliser de téléphone tenu en main ni d'écouteurs pendant la conduite, respecter le Code de la route et les règles de circulation applicables aux trottinettes électriques, ne pas circuler sur les trottoirs, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante, porter un équipement rétroréfléchissant, vérifier régulièrement l'état de la trottinette, notamment les freins, l'éclairage et les dispositifs de signalisation.

En respectant ces recommandations les utilisateurs de trottinette et les autres usagers de l'espace public seront en sécurité.

2°) Nos amies les bêtes…et les aboiements nocturnes

Au cours de nos permanences estivales, la question des aboiements nocturnes a été une nouvelle fois abordée. Il est certes difficile d'empêcher les aboiements spontanés d'un animal mais lorsqu'un chien aboie sans discontinuité, le voisinage peut en être fortement gêné. Afin de ramener la sérénité dans le village et de contribuer à l'amélioration du vivre ensemble nous demandons aux propriétaires d'animaux de compagnie de veiller à faire cesser les aboiements nocturnes de leurs compagnons à quatre pattes.

3°) Cinéma

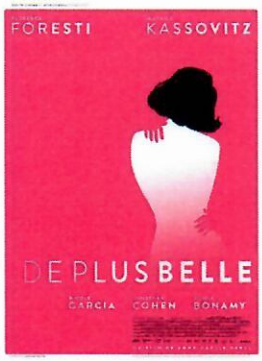
Mardi 13 Octobre à partir de 20h30

Séance spéciale

Tarifs : 4 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5 € pour les adultes

Chaque année, l'opération « Octobre Rose » sensibilise la population féminine au dépistage du cancer du sein et rappelle l'importance d'un suivi régulier. Dans le cadre de cette campagne, la municipalité souhaite s'associer à cet élan de solidarité en faisant de cet évènement un moment convivial pour se retrouver, en soutenant une cause essentielle.

🎬 **L'entrée sera donc gratuite pour toutes les femmes présentes à la séance ainsi que pour les hommes portant une touche de rose à leurs vêtements.**



Un temps d'échange **(sous réserve)** aura lieu à l'issue de la projection avec des professionnels de santé autour de l'opération Octobre Rose.

Lucie est guérie, sa maladie est presque un lointain souvenir. Sa famille la pousse à aller de l'avant, vivre, voir du monde…
C'est ainsi qu'elle fait la connaissance de Clovis, charmant… charmeur… et terriblement arrogant. Intrigué par sa franchise et sa répartie, Clovis va tout faire pour séduire Lucie, qui n'a pourtant aucune envie de se laisser faire.
Au contact de Dalila, prof de danse haute en couleur, Lucie va réapprendre à aimer, à s'aimer, pour devenir enfin la femme qu'elle n'a jamais su être. Pour sa mère, pour sa fille, pour Clovis…

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK